LES JUBÉS DES ÉGLISES DE BRETAGNE

PAR

MADELEINE ROUAULT

SOURCES

On trouve peu de renseignements dans les documents narratifs sur l'usage de clore le chœur des églises. C'est seulement lorsqu'on se mit à démolir les jubés que leurs défenseurs, comme l'abbé Thiers en 1688, cherchèrent à les justifier; mais déjà on ne comprenait plus très bien leur raison d'être. Les comptes de fabriques et les délibérations des chapitres ou celles des généraux de paroisses donnent toutefois des indications précises sur leur construction et leur démolition.

INTRODUCTION

Cette recherche porte sur les clôtures qui ont servi à séparer le chœur de la nef des églises : jubés, chancels, poutres de gloire. Ces clôtures se rencontrent aussi bien dans les églises monastiques que dans les églises cathédrales, collégiales, paroissiales et même dans les chapelles de dévotion. Il apparaît donc nécessaire d'en rechercher l'origine et l'usage et, plus spécialement, la raison d'être liturgique.

La Bretagne a conservé un nombre plus important de ces monuments que les autres provinces françaises; la Basse-Bretagne en est particulièrement riche

et peut ainsi apporter une contribution utile à l'histoire du jubé.

Il semble, en effet, que la plupart des églises de Bretagne ont possédé ces clôtures plus ou moins ajourées, qui leur donnaient un aspect intérieur très différent de celui qu'elles présentent aujourd'hui, et l'étude archéologique des monuments qui subsistent doit donc s'ajouter aux recherches méthodiques de tous ceux dont on peut retrouver des traces matérielles ou des mentions dans les documents.

PREMIÈRE PARTIE NOTICES DES JUBÉS

Les notices des jubés sont présentées par diocèses. On compte dans l'ensemble de la Bretagne cent dix jubés dont onze sont encore en place, cinquantequatre chancels, dont dix-huit demeurent à leur emplacement primitif, trois clôtures de chapelles privatives donnant sur le chœur ou son bas-côté, enfin cinquante poutres de gloire, parmi lesquelles trente-quatre sont restées telles qu'elles avaient été disposées.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

APPELLATION DES JUBÉS

Le vocabulaire employé pour désigner les jubés dans les documents anciens est souvent fort imprécis; le mot jubé lui-même a parfois le sens général de tribune. On trouve des noms divers selon qu'on insiste sur une partie du monument (lectrin, ambon, pulpitum) ou sur un usage (chantereau, chantouer, lectorium). En breton, le mot caël, traduction de chancel, désigne la clôture du chœur. Les noms étrangers, très variés, indiquent son emplacement (tramezzo, en italien; trascoro, en espagnol), son aspect (pontile, tribuna, en italien; roodloft, rood-screen, en anglais; Lettnerwand, en allemand), ou son usage (Lettner, en allemand; choir-screen, en anglais; cancela, en espagnol). Le mot «doxale» (en vieux français doxal; en allemand Doxal et en néerlandais doxaal) voulant dire dossier désigne sans doute le jubé parce que les stalles du chœur y appuyaient leur dossier souvent tendu de tapisseries.

CHAPITRE II

ORIGINES

L'origine du jubé se trouve dans les ambons et trefs antiques, complétés plus tard par des voiles de séparation. Le jubé complet se compose, en effet, de trois parties : la clôture, supportant une tribune, elle-même surmontée d'un crucifix.

Cette habitude de clore le chœur de toutes les églises semble venir d'une influence monastique; ceci est certain pour les églises cathédrales et collégiales, où les chanoines vivaient selon une règle quasi-monastique depuis la réforme de Chrodegang, et pour les prieurés.

Les plus anciens exemples connus de clôtures de chœur remontent au moins à l'époque ottonienne; on les trouve en Allemagne et en Italie. Les premiers jubés que l'on connaisse en France datent du XIII^e siècle, mais il n'en reste que des débris. En Bretagne, il ne s'en rencontre pas avant le XIV^e siècle, encore l'exemple de Dol (avant 1340) est-il isolé. Ils n'apparaissent vraiment qu'au XV^e siècle et leur époque de pleine floraison est le XVI^e siècle. Mais on en construit encore au XVII^e siècle, plutôt par imitation et par souci décoratif que par nécessité liturgique.

CHAPITRE III

USAGES DES JUBÉS

Le premier avantage de la séparation établie entre le chœur et la nef des églises est d'assurer aux clercs la tranquillité nécessaire à la récitation de l'office. Dans les églises monastiques, et notamment les églises cisterciennes, cette séparation est double, isolant les moines, les infirmes et les malades, et les convers. Les chanoines s'isolèrent de même : c'est ainsi que huit des neuf cathédrales bretonnes avaient un jubé. Cela devint nécessaire également dans les églises de pélerinage. Le fait d'ailleurs d'enclore le chœur permettait de le garnir de tapisseries, seul moyen alors de se préserver du froid.

De la tribune du jubé étaient faites les lectures des offices et, pendant la messe, celles de l'épître et de l'évangile, ainsi que certaines proclamations. On y prêchait également, mais l'habitude s'en perdit avec l'installation des chaires dans la nef; on trouve cependant des chaires établies dans le jubé même (Fougères, Louannec). Parfois les orgues ou des reliques y étaient placées. Du point de vue architectural, le jubé fut parfois utilisé pour masquer la dissymétrie entre une nef et un chœur de dimensions différentes.

CHAPITRE IV

EMPLACEMENT DES JUBÉS

Placé entre le chœur et la nef, le jubé délimitait ceux-ci avec précision, notamment quand il s'agissait des frais d'entretien et des prééminences. Les jubés et clôtures étaient précédés de deux autels latéraux ayant parfois gardé le vocable de la Sainte-Croix, selon l'ancien usage de l'autel central placé sous le crucifix de jubé. Mais, le plus souvent, les autels ont des vocables très divers. Ce sont eux qui nous indiquent souvent l'emplacement des jubés disparus. Le grand espace qu'ils réservent au chœur, souvent à travers le transept, permet ue se rendre compte de l'importance du nombre de clercs qui y prenaient place.

CHAPITRE V

DESTRUCTION DES JUBÉS

De nombreuses causes poussèrent à détruire les jubés à partir du milieu du XVII^e siècle. On invoque alors leurs inconvénients : ils gênent les processions, obscurcissent le chœur, empêchent de voir les autels et leurs retables, ou plus simplement, ils tombent en ruines. Leur beauté artistique fit souvent réutiliser les parties les plus ornées pour les tribunes placées à l'ouest de la nef, pour des retables ou pour des clôtures de fonts baptismaux. Ils furent parfois remplacés par une grille de fer forgé, plus rarement par deux ambons.

CHAPITRE VI

LE DÉCOR DES IUBÉS

En Bretagne, il ne subsiste qu'un seul jubé en pierre, celui du Folgoët; tous les autres sont en bois. Ils sont très ornés notamment du côté de la nef; ceci s'explique par le fait que les fidèles, ne pouvant guère voir ce qui se passait dans le chœur, y puisaient un enseignement : ainsi, on trouve très fréquemment les douze apôtres symbolisant chacun un article du credo, des scènes de la Passion. Le côté du chœur, réservé aux clercs, porte des ornements plus savants, tels que les sibylles ou des inscriptions latines. C'est de ce côté que se trouve l'escalier permettant d'accéder à la tribune où se trouve assez souvent un lutrin. Les armoiries des donateurs et prééminenciers qui figurent sur les jubés permettent parfois de les dater, à moins que l'artisan n'y ait inscrit la date de l'œuvre avec son nom. Ces artisans sont le plus souvent des « menuisiers » indigènes.

Du point de vue du style, on peut distinguer les jubés flamboyants et les jubés de la Renaissance. Certains mêlent pourtant les éléments de décoration.

CONCLUSION

Il y avait des jubés dans un très grand nombre d'églises, qu'elles fussent monastiques ou non. La modification de l'aspect intérieur des églises qui en résultait intéresse l'histoire des pratiques religieuses. Si certains jubés d'églises paroissiales ou de chapelles furent construits par imitation des églises monastiques ou cathédrales, ils ne le furent certainement pas tous : ceci pose la question de savoir si le clergé paroissial ne vivait pas comme les chanoines, notamment lorsque ce clergé groupait un grand nombre de chapelains.

ANNEXES

Carte des jubés, clôtures de chœur, poutres de gloire en Bretagne. — Carte des jubés en France.

Plans des églises de Bretagne contenant ou ayant contenu un jubé, une clôture de chœur ou une poutre de gloire et montrant leur emplacement (dont trois plans du XVIII^e siècle).

Photographies des jubés, clôtures de chœur et poutres de gloire existant, des restes et traces de jubés et clôtures. — Gravures anciennes.